

Un nouveau dispositif : « la GARANTIE JEUNES »



UN ACCOMPAGNEMENT INTENSIF
pour les – de 26 ans
avec pour objectif
le développement de l'autonomie
et le retour à l'emploi



Suivi individuel, travaux collectifs,
mises en situations professionnelles

Une mesure gouvernementale en faveur des jeunes en situation de précarité



La Garantie jeunes est cofinancée par le Fonds social européen (FSE) dans le cadre de l'Initiative pour l'emploi des Jeunes (IEJ)

Pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, en situation de grande précarité, le Gouvernement a mis en place la Garantie jeunes. Un dispositif fondé sur le "donnant-donnant" qui octroie une allocation aux 18-26 ans dans le cadre d'un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation.

Public prioritaire

La Garantie Jeunes s'adresse prioritairement

- aux jeunes de 18-25 ans,
- qui ne sont « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation » (NEET),
- qui sont en situation de grande précarité,
- et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du revenu de solidarité active (RSA - 493 € pour une personne seule).



Les jeunes sélectionnés par la commission d'attribution et de suivi intègrent un groupe de 15 personnes.



Objectifs pour le jeune

- Etre autonome dans les actes de la vie quotidienne qui pourraient entraver la gestion de son parcours professionnel
- Développer sa propre capacité à se mettre en action et à s'affirmer comme un professionnel avec des compétences et des capacités
- Développer sa culture professionnelle, se familiariser avec les règles de la vie en entreprise
- Maîtriser les savoirs fondamentaux

Une garantie de ressources

Afin d'appuyer son implication et en fonction de ses ressources, le jeune bénéficie d'une **allocation forfaitaire mensuelle d'un montant de 452,21 €**, dégressive au fur et à mesure que le jeune perçoit des revenus de ses activités

Cette aide financière doit lui permettre de construire un début d'autonomie et de se consacrer à la multiplication de mises en situation professionnelle (Elle permet de lever les freins à l'accès à l'emploi : mobilité, logement, santé....)



Un accompagnement collectif intensif pour s'installer de façon autonome dans la vie active



L'accompagnement d'une durée de 12 mois est composé de 6 phases :



Les groupes Garantie Jeunes sont **accompagnés par un binôme de conseillers** tout au long de l'année. Le programme intègre des intervenants ponctuels

1ere partie du programme : sur 1 mois

Phase 1

Intégrer la Garantie Jeune et définir son plan d'actions

Phase 2

Réaliser des démarches administratives et gérer son budget

Phase 3 :

Développer sa capacité à se mettre en action

Phase 4 : Acquérir les techniques de recherche d'emploi

Atelier « Marché de l'emploi – Les métiers en tension »

Atelier « Formalisation du CV »

Atelier « Rédiger une lettre de motivation convaincante »

Atelier « Préparation à l'utilisation du téléphone »

Atelier « Préparer un entretien d'embauche »

Atelier « Savoir chercher des offres d'emploi »

2eme partie du programme : jusqu'à l'emploi

Phase 5 :

Réaliser des périodes de mises en situations professionnelles

Pour permettre au jeune soit de découvrir un métier ou un secteur d'activité, de confirmer un projet professionnel, ou soit d'initier une démarche de recrutement.

Ces périodes peuvent être multipliées autant que de besoin.

Elles proposent une expérience proche de la réalité des métiers, dans les conditions normales de l'entreprise d'accueil et avec la présence d'un tuteur.

Phase 6 :

Etre accompagné vers et dans l'emploi

Dans les cas d'accès à l'emploi durable l'accompagnement Garantie Jeune se poursuit par un suivi d'appui à l'intégration dans l'entreprise, tant auprès du jeune que de l'employeur.

L'objectif est d'apporter des éléments sécurisant pour parfaire l'inscription dans la durée de la collaboration entre le jeune et l'employeur.



Témoignages de jeunes

"Je ne suis pas restée un jour sans rien faire » Marina, 19 ans, suivie dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes.

Pourquoi êtes-vous entrée dans la Garantie Jeunes ?

Je voulais travailler mais je suis d'une nature très timide et je manquais énormément de confiance en moi. De plus, j'avais besoin d'un coup de pouce financier pour rechercher correctement un emploi (pour les frais de déplacements, imprimer les CV...).

Comment ça s'est passé ?

Je suis entrée dans le dispositif le 25 novembre 2013. J'ai suivi les 6 semaines de préparation collective au cours desquelles j'ai pu développer ma confiance en moi, l'esprit d'équipe, la gestion de la vie quotidienne (le logement, le budget...). J'ai ensuite été en stage dans une grande enseigne de prêt à porter. Mon manager m'a complimentée, m'a dit que je pouvais tout à fait être vendeuse et m'a proposé un CDD d'une semaine pour les soldes. C'était la première fois que l'on me complimentait comme ça, ça m'a donc encouragée ! Aujourd'hui, je suis en stage dans un magasin de cigarettes électroniques. Je ne suis pas restée un jour sans rien faire depuis le début de la Garantie Jeunes !

En conclusion ?

La Garantie Jeunes est un dispositif qui nous permet d'être suivis intensément, nous ne sommes pas seuls et nous sommes même bien accompagnés ! Je n'aurais jamais accompli tout cela toute seule.

"Nos accompagnateurs ont instauré un climat de confiance » Yannig, de la Mission Locale du Pays de Cornouaille, témoigne par écrit :

"Si j'écris ces lignes aujourd'hui, c'est pour tenter de vous expliquer, de vous exprimer les craintes, les appréhensions, les difficultés, les émotions que j'ai ressenties lors de cette expérience, comment je l'ai vécue. Lorsque j'ai intégré le dispositif de la Garantie Jeunes, j'étais perdu, je devais batailler pour finir le mois, je ne savais pas dans quelle direction me diriger, ni comment. Enfin bref, j'avais besoin d'aide.

Ma première appréhension, il faut l'avouer, a été le groupe et le système collectif. De nature solitaire, je me mêle difficilement aux autres. Néanmoins, nos accompagnateurs, Gilles, Emilie et Gaëlle, ont dès le début instauré un climat de confiance, d'égalité et de partage, qui m'a permis de m'ouvrir plus facilement aux autres. Avec eux, la cohésion du groupe était assurée.

Les rencontres que j'ai vécues, ces personnes que j'ai appris à connaître, m'ont enrichi, m'ont fait évoluer. De plus, grâce aux divers ateliers et aux intervenants, j'ai pu repérer mes points forts, mes points faibles et au final cela m'a permis de me découvrir un peu plus moi-même. Je suis donc sorti enrichi de ce collectif et je garderai toujours un bon souvenir de ces 6 semaines. Au final, la Garantie Jeunes, qui ne fait que commencer, est une aventure. Je n'aurai qu'un seul mot pour finir : MERCI."



**Vous êtes intéressé(e),
contactez la Mission Locale, pour
prendre rendez-vous avec un conseiller.**

Mission Locale de Saint Etienne

18 Avenue Augustin Dupré 42 000 Saint Etienne

Tél : 04 77 01 34 00

contact@ml-st-etienne.org www.ml-st-etienne.org